

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 55 (1926)
Heft: 13

Rubrik: "Pro Juventute"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'aucun fidèle de l'Eglise ne doit lui donner, et qui les prétendent les derniers obstacles au bonheur, au progrès et à la paix de l'humanité.

C'est trop peu faire que de les flétrir avec des paroles indignées, ou de les railler avec ironie, ou de les dédaigner ; le meilleur remède, c'est l'enseignement d'un patriotisme sain et chrétien, c'est la réfutation, par toute l'histoire de l'Eglise, de leurs erreurs, c'est l'effort pour entraîner la générosité de la jeunesse au service des grandes causes, pour dégager de nos annales nationales toutes les nobles leçons qu'elles contiennent.

Il n'est que trop évident qu'on peut se servir de l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour cultiver, jusqu'au chauvinisme le plus exalté, les amours-propres nationaux. Il n'est que trop évident aussi que ce même enseignement peut devenir une entreprise de prédication du pacifisme humanitaire le plus irréel et le plus nocif. Le professeur chrétien ne fera ni l'un ni l'autre, à condition que ses jugements, sur les hommes et sur les faits, s'inspirent toujours des dogmes et de la morale catholiques.

Ma conclusion, sur ce point, c'est que nous devons considérer comme un devoir essentiel de notre profession de bien connaître ces dogmes et cette morale, spécialement quant à ce qu'ils enseignent à l'égard des relations des individus et des peuples entre eux.

MGR E. BEAUPIN.

« PRO JUVENTUTE »

Réunion annuelle des secrétaires de district et de décanat des cantons de Fribourg et du Valais

A Fribourg, le 28 juin 1926, à l'Hôtel des Corporations.

Présents : M^{me} C. Barman, St-Maurice ; M^{lle} A.-M. Besson, secrétaire, Fribourg ; M^{lle} Anne-Marie Bruttin, Sion ; M. l'abbé Charrière, directeur, Fribourg ; M^{lle} Jeanne Ems, Fribourg ; M^{lle} Irène Forney, Romont ; M. Léon Genoud, Fribourg ; M. J. H. Graz, secrétaire romand *Pro Juventute*, de Lausanne ; M. Paul Hertig, président de la société des Samaritains, Fribourg ; M^{me} Dr Jambé, Romont ; M^{lle} M. Jeanrenaud, Zurich ; M. le Dr Lœliger, secrétaire général *Pro Juventute*, Zurich ; M^{me} Martin, remplaçant M^{me} Durier, Monthey ; M. le Dr méd. H. Perrier, Fribourg ; M^{lle} Marie-Louise Remy, Bulle ; M^{lle} Rubense Rey, Saxon ; M^{lle} Suzanne de Rivaz, Sion ; M. A. Rosset, inspecteur scolaire, Fribourg ; M^{lle} Lucie Schmidt, conseillère de vocation, Neuchâtel ; M^{lle} Lioba Schnürer, secrétaire, Fribourg ; M^{lle} Radegonde Schnürer, infirmière, Fribourg ; M. le chanoine Schouwey, inspecteur scolaire, Fribourg ; M. H. Von der Muhll, Zurich ; M. le chanoine Zurkinden, Fribourg.

Excusés : M. Annen, inst., Fribourg ; M. Châtelain, Genève ; M. Dessibourg, directeur des Ecoles, Estavayer-le-Lac ; M. le chanoine Imesch, Sion ; M. F. List, Genève ; M. de Rivaz, Sion ; M. le conseiller d'Etat Savoy, Fribourg ; M^{lle} Sutorius, Fribourg.

1. Ouverture de la séance

En l'absence de M. l'abbé Pilloud, directeur des Œuvres diocésaines, empêché par une séance du Kath. Frauenbund suisse d'assister à la réunion, ce fut M. Léon Genoud, secrétaire régional romand *Pro Juventute* de Fribourg, qui ouvrit la séance. Il souhaita la bienvenue aux membres et présenta la maison où nous avons l'avantage de nous réunir, créée par la Fédération romande des Chrétiens sociaux. Il explique les différentes œuvres qu'elle abrite, œuvres chrétiennes sociales ouvrières, présidence et secrétariat de l'Association populaire catholique suisse (romande).

M. Genoud parle ensuite des œuvres qui, en ce jour, nous tiennent particulièrement à cœur, les œuvres de *Pro Juventute*, soit toutes celles qui se rapportent à l'enfance et à la jeunesse. Qui pourra dire le bien que procurent les œuvres destinées à venir au secours des nourrissons et à leurs mères indigentes ou malades ou celles qui s'occupent du placement des enfants nécessiteux, surtout pendant les vacances durant lesquelles les chers petits vont s'enivrer de soleil et de grand air et reviennent auprès de leurs parents bronzés et pleins de santé ? Qui pourra nier les bienfaits que *Pro Juventute* exerce sur les enfants d'âge postscolaire, qu'il aide à entrer dans la vie active et à en surmonter les difficultés.

En dehors du travail de l'enfant, *Pro Juventute* exerce encore son action bienfaisante en introduisant des concours de « Nos Loisirs », qui permettent à des jeunes cerveaux et à des mains agiles de concourir et de créer de petites œuvres, dont ils sont fiers, qui occupent des heures qui, sans cela, se seraient écoulées dans l'oisiveté, et donnent à la jeunesse l'idée du travail et l'occasion de montrer qu'elle a de l'initiative.

Le secrétariat de Fribourg a, grâce au bénéfice réalisé sur la vente des timbres et cartes, commencé un fonds pour la « Maison d'accueil pour apprentis ». Cette maison, sorte de foyer familial pour les apprentis éloignés de leur famille, est appelée à rendre de très grands services au point de vue religieux, moral et social. Puisque, actuellement, les patrons ne prennent plus leurs apprentis chez eux en pension, les jeunes gens trouveront à la maison d'accueil une main toujours tendue, un ami toujours bienveillant et prêt à leur rendre service.

M. Genoud parle encore de l'utilisation, dans le canton de Fribourg, des bénéfices réalisés sur la vente de décembre 1925, primes aux mamans allaitant plus de neuf mois, services de layettes, secours divers aux mères et en particulier circulation de l'exposition de puériculture dont le matériel a été obligeamment prêté par le secrétariat général *Pro Juventute*. Cette exposition a circulé dans douze localités les plus importantes du canton, où des médecins ont fait des causeries en présence de nombreuses mères de famille, heureuses

d'une si bonne occasion de s'instruire. Cette exposition a donné l'occasion de faire connaître tout un système de vêtements très hygiéniques dont les mamans ont pu acheter les patrons.

2. Hygiène à l'école primaire

M. le Dr Perrier fait un exposé très clair de ce sujet.

Jusqu'à l'âge de 6 ou 7 ans, l'enfant vit au grand air et ne pense guère qu'à ses jeux. Mais au moment de son entrée à l'école, sa vie subit un changement profond qui n'est pas toujours sans dangers. L'enfant va exercer son intelligence, ses facultés d'observation, de réflexion et de mémoire. L'effort intellectuel qu'il est subitement appelé à fournir est considérable.

La période scolaire offre souvent pour l'enfant un danger moral. Avant d'entrer à l'école, il se trouvait sous la surveillance étroite de ses parents. Dès l'âge scolaire, il se trouve en contact avec d'autres enfants, et il est juste de dire que, si le caractère s'affermi à l'école, la promiscuité dans laquelle l'enfant se trouve est parfois dangereuse.

L'état physique de l'enfant souffre de l'école. Habitué aux jeux, à s'ébattre au grand air, l'enfant sera désormais enfermé dans un local souvent mal aéré, sombre, encombré, parfois très étroit, sans parler des condisciples négligés qui constituent un danger au point de vue de l'hygiène.

Une institution qui rend les services les plus signalés est celle du *médecin scolaire*. Dans nos campagnes, surtout, on tend à généraliser l'action du médecin scolaire, qui embrasse toutes les questions touchant l'école : bâtiment, situation, mobilier, etc. Le médecin doit veiller à l'observation des règles d'hygiène, faire, au besoin, désinfecter les classes, exiger éventuellement la fermeture momentanée de l'école dans des cas de maladies contagieuses.

Disons-le franchement, le médecin scolaire n'a pas trouvé partout un accueil très favorable. On s'imaginait qu'il viendrait en automobile et distribuerait des remèdes à droite et à gauche. Or, là n'est pas son rôle. D'après la loi fribourgeoise, il doit se borner à avertir les parents et leur signaler les maladies de leurs enfants. C'est aux parents à s'adresser ensuite à leur médecin particulier pour le traitement à suivre. Il est fort regrettable que, trop souvent, les parents ne tiennent pas compte des avis du médecin scolaire et que celui-ci retrouve chaque année les mêmes tares chez les enfants, et, le plus souvent, aggravées.

Les enfants devraient être soumis chaque année à une visite portant sur les différents organes : cœur, poumons, yeux, oreilles, ainsi que sur le squelette et le goitre.

Dans le canton de Fribourg, dès la publication de l'arrêté du Conseil d'Etat, chaque enfant avait sa fiche où le médecin inscrivait l'état physique de l'écolier. Des indiscretions s'étant produites, on supprima la fiche. Interrompues durant un certain temps, les visites

ont été reprises, mais le médecin inscrit maintenant ses remarques dans un carnet qu'il garde devers lui et se borne à remettre aux parents un avis sous pli fermé.

Il est regrettable qu'on attache si peu d'importance à la dentition, qu'on laisse souvent se gâter au point de ne plus pouvoir la remettre en état. Des dispensaires dentaires scolaires existent dans de nombreuses villes et Fribourg devrait posséder le sien.

Le goitre est très répandu parmi nos enfants. Il débute souvent par ce qu'on appelle le « gros cou », qu'on devrait soigner dès l'enfance. Le mieux serait que les communes fournissent les remèdes, qui se prennent le plus souvent sous la forme du Jodostarin, petites tablettes de chocolat iodées qu'on devrait faire prendre aux enfants, en classe, chaque mois.

Les parasites sont également à déplorer dans les écoles, surtout chez les fillettes. Dans certaines écoles fribourgeoises, lorsqu'un enfant a des parasites, on lui donne huit jours de congé pour s'en débarrasser. Si, après ce temps, l'enfant revient sans changement, on est en droit de le mettre dans un hôpital aux frais des parents.

Les locaux et le bâtiment scolaire rentrent également au nombre des préoccupations du médecin scolaire. Les salles d'école ont une grande importance. Elles se trouvent souvent dans des conditions d'hygiène déplorables : l'éclairage est mauvais, les fenêtres sont trop étroites, la ventilation est mauvaise en hiver.

Le mobilier scolaire n'est pas moins important. Les enfants doivent être assis dans une attitude naturelle, les bancs d'école doivent être construits de façon que l'enfant se tienne droit, mais non renversé. Ces bancs, trop souvent, sont de dimensions égales, alors qu'ils devraient être de différentes grandeurs et adaptés à la taille des enfants. La question de la lumière et du placement des bancs joue un grand rôle quant à la myopie. On s'inquiète trop peu de la myopie, trop souvent causée par le manque d'hygiène et par la mauvaise impression des livres employés à l'école.

Si le médecin scolaire doit suivre le développement physique de l'enfant, il devrait également s'occuper de son développement intellectuel. Les horaires et les programmes des écoles sont parfois trop chargés. Le surmenage cérébral peut affaiblir la santé et prédisposer à toutes sortes de maladies ou à des maux de tête fréquents, perte de l'appétit, anémie. On abuse beaucoup trop de ces petites intelligences, qui donneront, plus tard, des cerveaux fatigués. Fréquemment, ce sont les parents qui sont fautifs, en envoyant leurs enfants trop tôt à l'école. Ils devraient consulter le médecin et suivre ses avis.

Puis, le même effort est demandé à tous les enfants, alors que les programmes sont établis pour les écoliers d'intelligence éveillée. Il en résulte, pour les écoliers d'intelligence retardée, un découragement qui peut dégénérer en neurasthénie et parfois même mener

au suicide. Il faudrait, pour ces enfants-là, multiplier la création de classes d'arriérés.

Il serait à désirer que le médecin scolaire s'occupât de donner quelques leçons d'hygiène à l'Ecole normale, au corps enseignant et aux parents.

Une auxiliaire indispensable, c'est l'*infirmière visiteuse*. Elle peut non seulement donner des soins à l'école et veiller à la propreté, mais surtout faire des enquêtes, visiter les enfants dans leurs familles, se rendre compte de leur logement, de leur alimentation, se faire, petit à petit, l'amie des mères de famille et les amener à suivre ses conseils.

La causerie de M. le Dr Perrier, suivie avec beaucoup d'intérêt, suscite une discussion portant surtout sur les moyens à mettre en œuvre pour amener les parents à soigner les enfants. On insiste aussi, de divers côtés, sur l'utilité inappréciable de l'infirmière visiteuse. Il est à souhaiter que, partout où ils le peuvent, les secrétaires de *Pro Juventute* encouragent, soit moralement, soit financièrement, la création de postes d'infirmières ou sœurs visiteuses, en corrélation ou non avec le service médical scolaire. (A suivre.)

COURS DE FRANÇAIS

établi selon le programme de lecture 1926-1927
à l'usage des 3^{me} et 4^{me} classes des garçons de Bulle
par MM. Sudan et Pauli, instituteurs ¹

Point de dégoût ni de découragement ; si tu viens
d'échouer, recommence. (MARC-AURÈLE.)

I

LES ÉPIS DE BLÉ

Chapitre 10, page 84

A. INTUITION

1. *Visite à notre jardin scolaire.* — Reconnaissance des quatre céréales semées au printemps. a) Caractères différents. — *Le froment* : grains arrondis, serrés ; peu de barbe ; farine panifiable la meilleure. — *Le seigle* : grains allongés, pointus ; barbes serrées, mais courtes ; tige et épis longs, farine panifiable, mais de moindre qualité. (Le mélange de seigle et de froment s'appelle le méteil ; la farine donne le pain, vulgairement appelé pain de ménage). — *L'orge* : grains courts, tendres ; tige courte, barbes longues ; farine à l'usage des animaux (pain bis). Elle entre dans la composition de nombreux aliments et pâtisserie ; grains utilisés dans la fabrication de la bière, ce qui lui donne sa valeur nutritive ;

¹ Nous ferons paraître dans les prochains numéros du *Bulletin*, une série de leçons de français destinée au cours moyen, composées par MM. Sudan et Pauli, instituteurs à Bulle ; elles sont toutes tirées des chapitres de lecture prescrits par le programme de 1926-1927.